

Direction générale adjointe  
Développement social et  
solidarité  
Direction enfance famille

Affaire suivie par :  
MEUNIER Caroline  
Tél : 02.41.81.41.01

Arrêté certifié exécutoire  
Transmis au contrôle de la légalité  
le 12 MAI 2017  
Affiché le 12 MAI 2017  
Par le Président et par délégation,  
le Directeur général des services  
et de l'administration générale  
Alain BRÉVILLON

ARRÊTÉ N° 2017-05-AR-0450

**OBJET : ARRÊTÉ D'AUTORISATION - ARRÊTÉ MODIFICATIF  
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT, À  
L'ADULTE DE MAINE ET LOIRE (ASEA49)**

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAINE-ET-LOIRE**

- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** le code de l'action sociale et des familles (CASF) ;
- Vu** l'arrêté n°2017-04-AR-0374 du 20 avril 2017 portant autorisation de l'Association « ASEA 49 » ;

**Considérant** le changement de dénomination de l'Association et la nécessité d'en prendre acte ;

Sur proposition du directeur général des services départementaux

### **IL EST ARRÊTÉ CE QUI SUIT**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Les termes « Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescent de Maine-et-Loire (ASEA 49) » sont remplacés par les termes « Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent, à l'adulte de Maine-et-Loire (ASEA49) ».


Le reste des dispositions de l'arrêté n°2017-04-AR-0374 est inchangé.

**Arrêté 2 :**

Monsieur le Président du Conseil Départemental est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de la légalité et, conformément à l'article 7 susvisé, notifié à l' « ASEA 49 », affiché et publié au recueil des actes administratifs du Département de Maine-et-Loire.

Angers, le 12 MAI 2017

Le Président du Conseil départemental

  
Christian GILLET